

LE-ES003**1. Code d'identification unique du type de produit :**

Variovlies T 1100 Magnet

2. Usage prévu :Produit de revêtement mural sous forme de rouleaux et panneaux
Revêtement intérieur de murs, parois et plafonds**3. Fabricant :**Erfurt & Sohn KG
Hugo-Erfurt-Strasse 1
D - 42399 Wuppertal
Téléphone : +49 202 6110 0
Téléfax : +49 202 6110 495
Internet : www.erfurt.com
E-mail : info@erfurt.com**4. Mandataire :**

Non pertinent.

5. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 3 (selon EN 15102:2007+A1:2011 annexe ZA tableau ZA.4)

6. Norme harmonisée :

- a) DIN EN 15102:2007+A1:2011
Gesellschaft für Materialforschung und Prüfungsanstalt für das Bauwesen Leipzig mbH
(Société pour l'Institut de Recherche en Matériaux et d'Essais pour la Construction)
(MFPA Leipzig GmbH), NB : 0800
- b) Sans objet.

7. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	D-s1,d0 sur des supports relevant des Euroclasses A1 et A2-s1,d0 d'une épaisseur de 12,0 mm minimum et d'une densité de 525 kg/m ³ .	EN 13501-1
Émission de formaldéhyde	test réussi	EN 15102:2007+A1:2011 EN 717-3
Émission d'autres substances dangereuses : <ul style="list-style-type: none">• Métaux lourds et autres éléments• Chlorure de vinyle monomère	test réussi Aucune performance déterminée	EN 15102:2007+A1:2011 DIN 17294-2
Absorption acoustique	Aucune performance déterminée	
Résistance thermique	Aucune performance déterminée	

LE-ES003**8. Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique**Classe de réaction au feu : rapport de test n° PB 3.1/18-326-1 MFPA Leipzig GmbH
rapport de classification n° KB 3.1/18-326-2 MFPA Leipzig GmbH

Formaldéhyde : rapport de test n° 53672-001 II eco-Institut Germany GmbH

Métaux lourds : rapport de test n° 53672-001 II eco-Institut Germany GmbH

Les performances des produits susmentionnés sont conformes aux performances déclarées. Seul le fabricant précité est responsable de l'établissement de la déclaration des performances en vertu du Règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

M Hisge / Dr. C. Bockelmann

(Nom)

Wuppertal, le 15/01/2019

(Lieu et date de délivrance)

(Signatures)

